

DIPLOMATIE

Kakadé BACHIOU, nouvel ambassadeur du Niger

P. 08

APRÈS UNE LONGUE ABSENCE

P. 03

Jean-Michel Abimbola de retour au Bénin



AUDIENCES À L'ASSEMBLÉE NATIONALE AVEC LE HAUT COMMISSAIRE À LA PRÉVENTION DE LA CORRUPTION

P. 05

VLAVONOU reçoit Me Jacques MIGAN et des Diplomates

5ÈME ÉDITION DU CROSS DE LA RENTRÉE

P. 03

Dassa-Zounmè accueille l'évènement demain



CONSOLIDATION DES RELATIONS ENTRE LES INSTITUTIONS

P. 08

Edouard LOKO chez le Médiateur

Appartements meublés à Porto-Novo
« FENOU GUEST HOUSE »
+229 98 90 46 40

Salle des fêtes et de conférences
« ELONA HOUSE » à Porto-Novo
+229 98 90 46 40



ACCUSÉ DE VOL D'UN MILLION DE DOLLARS AU NIGERIA

Un cuisinier béninois se défend devant la CRIET



Un cuisinier béninois, accusé d'avoir volé un million de dollars à son employeur libanais au Nigeria, a comparu devant la Cour de Répression des Infractions Économiques et du Terrorisme (CRIET) ce mardi 15 octobre 2024.

Lors de l'audience, l'employeur libanais était représenté par un avocat nigérian. Selon les explications fournies, le cuisinier aurait pénétré dans la chambre de son patron pour dérober un million de dollars dans un coffre-fort. L'avocat a affirmé que l'accusé prétendait avoir utilisé la magie pour accéder à la chambre et ouvrir le coffre. Après le vol présumé, l'employeur aurait tenté de négocier avec le cuisinier pour récupérer une partie de l'argent, mais celui-ci avait disparu depuis 2021, année où les faits se seraient déroulés.

Le cuisinier a finalement été appréhendé à Comè, dans le département du Mono, plusieurs années après les faits. Suite à sa première comparution devant la CRIET le 2 septembre 2024, il a été placé en détention provisoire. Lors du procès de ce mardi, il a plaidé non coupable des accusations de « vol de numéraire et de blanchiment de capitaux ». D'après sa version des faits, c'est l'ami et cofondateur de la société de son employeur qui aurait volé l'argent. Ce dernier lui aurait remis 25 000 dollars et l'aurait menacé de mort s'il révélait la vérité.

L'accusé a expliqué qu'il avait quitté le Nigeria par crainte de cette menace. À son arrivée au Bénin, il aurait été enlevé par des inconnus qui lui auraient extorqué 15 000 des 25 000 dollars. Il a affirmé avoir investi les 10 000 dollars restants dans l'immobilier. Après les déclarations du plaignant et de l'accusé, la Cour a demandé à entendre l'employeur du cuisinier. L'affaire a été renvoyée au 10 décembre 2024 pour la suite des débats, rapporte Banouto.

JUSTICE

Kemi Seba relâché sans poursuite



Arrêté en France lundi dernier, le béninois Kemi Seba vient d'être remis en liberté selon des sources judiciaires.

Garde à vue à la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) pour des soupçons d'ingérence étrangère, le béninois pouvait craindre pour la suite de l'affaire. Surtout après la sortie de son avocat hier, qui exprimait que son client court jusqu'à 30 ans de prison.

Plus de peur que de mal désormais puisqu'il a été relâché sans poursuite à ce stade le 16 octobre 2024, a indiqué le 17 octobre le parquet de Paris.

Déjà, il faut rappeler que sa garde à vue, débutée lundi après-midi, a été levée mercredi vers la soirée. « Les investigations sur l'infraction d'ingérence étrangère se poursuivent dans le cadre de l'enquête préliminaire », a ajouté le ministère public.

En disgrâce avec les autorités françaises, il a été déchu de la nationalité française récemment. Nommé conseiller spécial du Général Abdourahamane Tiani président du Niger, ce dernier lui a offert un passeport diplomatique.

MEDIAS AU BENIN

Votre nouveau site d'informations en ligne est disponible

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FE-NOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.com, faites cœur chez vous.

www.lemblemedujour.com

du jour
L'Emblème

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 90 46 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577

N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com

TELEPHONE : +229 98 90 46 40

PRODUCTION

**ETS EMERIC PRODUCTION
RCCM RB/PNO/09A848**

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE

**+229 97904640 / 98904640 /
44904640**

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON

+229 96138484

APRÈS UNE LONGUE ABSENCE

Jean-Michel Abimbola de retour au Bénin



Absent du territoire béninois depuis plusieurs mois, le ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts, Jean-Michel Abimbola, est attendu à Cotonou hier, jeudi 17 octobre 2024. Selon les informations de 24 heures au Bénin, il rentre ce soir après avoir passé plusieurs mois en France pour des soins médicaux. Son retour est prévu via un vol régulier de la compagnie Air France.

Il convient de rappeler que son absence prolongée a fait l'objet de nombreuses polémiques, notamment dans les médias. Le secrétaire général adjoint et porte-parole du gouvernement, Wilfried Léandre Houngbédji, avait dû intervenir pour clarifier la situation. Contrairement aux rumeurs faisant état d'une démission tacite, Houngbédji avait assuré que Jean-Michel Abimbola était toujours en fonction, puisqu'aucune annonce officielle de son départ n'avait été faite.

Dès son retour, le ministre pourrait rapidement reprendre ses fonctions. Durant son absence, Modeste Kérékou, ministre des Petites et Moyennes Entreprises, a assuré l'intérim au ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts.

5ÈME ÉDITION DU CROSS DE LA RENTRÉE

Dassa-Zounmè accueille l'événement demain



Le Ministère des Sports à travers l'Office Béninois du Sport Scolaire et Universitaire (OBSSU) organise demain samedi 19 octobre 2024 à Dassa-Zounmè, la 5è édition du Cross de la rentrée.

Ils sont plus de 2000 élèves et étudiants attendus pour prendre part à cette édition du cross de la rentrée; et repartis dans deux catégories à savoir : les U 17 et les U 19.

La première catégorie va courir sur une distance de 5km et la deuxième, c'est-à-dire les U 19 seront sur une distance de 7 km.

A l'image des précédentes éditions, toutes les dispositions sont prises en vue d'une parfaite réussite, rassure Dr Victor Soumon LAWIN, Directeur Général de l'Office Béninois du Sport Scolaire et Universitaire.

CONSEIL COMMUNAL DE BOPA

01 CA et 02 conseillers communaux FCBE lâchent Paul Hounkpè

On est à un (01) an deux (02) mois des élections générales de 2026 mais on note déjà des démissions en cascade au sein des formations politiques. La situation est plus alarmante au sein du parti Force cauris pour un Bénin émergent (Fcbe). Trois (03) conseillers communaux de Bopa dans la 18e circonscription électorale viennent de démissionner de ce parti dirigé par Paul Hounkpè. Il s'agit de François Tossavi, CA de Gbakpodji et des conseillers communaux Jean de Dieu Tossa et Wilfried Dégboé. Cette démission est intervenue il y a quelques jours.

La mauvaise gestion des ressources humaines, surtout des militants au sein du deuxième parti politique d'opposition au Bénin notamment dans la commune de Bopa serait la cause de cette démission, selon certaines sources. "Moi j'ai démissionné du parti Fcbe pour des raisons de convenance personnelle", a confié un des conseillers communaux démissionnaires sans pour autant dire son point de chute. Ces 3 conseillers viennent s'ajouter au conseiller Dodji Kpédéhou qui avait rejoint l'Union progressiste le renouveau (Upr). De source bien informée, les trois démissionnaires pourraient se mettre sous l'ombre du Baobab auréolé d'arc-en-ciel.

Sur les sept (07) conseillers Fcbe qui siègent au sein du conseil communal de Bopa, trois (03) restent visiblement encore fidèles au SEN Paul Hounkpè. Il s'agit des conseillers Gabriel Dossou Anato, Barthélemy Soton et Félix Kinhou Lifa. Cette démission va être certainement un coup dur pour l'ancien ministre-maire Paul Hounkpè qui est le premier responsable de la Fcbe. Il faut rappeler que depuis les élections communales de 2020 et législatives de 2023, le parti a déjà enregistré plusieurs démissions. Paul Hounkpè pourra encore résister pendant longtemps ? Les jours à venir nous édifieront.



ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION DES INDUSTRIES DE L'ÉCRAN

Sèmè City et EbonyLife Media s'associent

Sèmè City, l'initiative phare du gouvernement de la République du Bénin dédiée au développement du capital humain, et EbonyLife Media, le principal conglomérat médiatique d'Afrique avec une présence mondiale, en collaboration avec EbonyLife Creative Academy, annoncent la création du Sèmè City Film Lab. Ce programme d'incubation innovant, soutenu par la Banque mondiale, vise à doter les jeunes talents béninois des compétences nécessaires pour exceller dans les industries de l'écran, et offre une opportunité unique de financement et de production pour des projets sélectionnés, y compris des courts-métrages et des pilotes TV.

Une alliance unique pour les scénaristes émergents et les producteurs créatifs

Sèmè City Film Lab est une réponse innovante aux besoins des aspirants scénaristes et producteurs de contenu pour le cinéma et la télévision. Ce programme propose un cursus éducatif complet, des opportunités de mentorat et un accès à une communauté créative dynamique au Nigéria et au-delà. La première cohorte inclura trente jeunes talents, sélectionnés pour leur potentiel et leur passion, sans considération de leur expérience préalable dans le cinéma et la télévision. Le programme met particulièrement l'accent sur l'inclusion des jeunes femmes, assurant ainsi une plus grande diversité et représentation.

Un programme de formation complet combinant théorie et pratique

D'une durée totale de 14 mois, le programme est structuré en deux phases : une phase d'apprentissage de 6,5 mois suivie d'une phase de production intensive de 7 mois. Les participants recevront une formation à la fois théorique et pratique couvrant tous les aspects de l'écriture de scénario et de la production cinématographique. Les modules de formation incluent le développement narratif, la création de personnages, l'écriture de dialogues, le développement de l'histoire, la planification de la préproduction et les processus de postproduction. L'objectif est d'équiper les participants des compétences nécessaires pour produire un contenu cinématographique captivant et commercialisable, stimulant ainsi la production en République du Bénin.

Les candidatures sont ouvertes aux créatifs âgés de 18 à 35 ans, maîtrisant l'anglais, et prêts à s'engager pour suivre le programme de 14 mois en République du Bénin.

Les candidats peuvent s'inscrire entre le 17 octobre 2024 et le 20 décembre 2024. Pour plus d'informations sur Sèmè City Film Lab, veuillez visiter www.semecity.ebonylifecreativeacademy.com

Une vision claire : soutenir le développement des industries de l'écran (cinéma, télévision, animation et jeux vidéo) en République du Bénin

Sèmè City Film Lab joue un rôle clé dans la transformation des industries de l'écran en République du Bénin en créant un écosystème dynamique de jeunes talents capables de produire du contenu cinématographique de haute qualité. En mettant en valeur des histoires locales et des lieux de tournage, Sèmè City Film Lab promeut les productions réalisées en République du Bénin. Cette approche, qui renforce la position du Bénin en tant que pôle de production, fait partie d'une vision ambitieuse de faire du pays une destination attrayante dans ce secteur.



SÈMÈ CITY FILM LAB

Empowering the next generation of filmmakers

APPLY UNTIL
December 20th 2024
www.semecity.bj/semecityfilmlab

Join to shape Benin Republic film and TV industries

Mo Abudu, PDG d'EbonyLife Media, partage son enthousiasme : « Nous sommes immensément honorés de nous associer à Sèmè City pour cette initiative révolutionnaire. Ce partenariat reflète notre vision commune de soutenir les entrepreneurs créatifs en leur fournissant les outils et les opportunités nécessaires pour réussir. Le soutien du gouvernement béninois est inestimable, et nous sommes déterminés à faire de ce programme une expérience véritablement transformative pour tous les participants. » Claude BORNA, Directrice Générale de Sèmè City, ajoute : « Sèmè City Film Lab représente une étape significative dans la création de nouvelles opportunités pour les jeunes dans les secteurs du cinéma et de la télévision. Ce partenariat entre Sèmè City et EbonyLife Media ouvre des perspectives inédites en connectant les talents de la République du Bénin et du Nigéria et en favorisant des synergies. Avec cette initiative, nous visons à porter à l'écran des histoires engageantes et inspirantes qui captiveront les publics au Bénin et au-delà. »

Pour plus d'informations sur le Sèmè City Film Lab et les modalités de candidature, veuillez visiter www.semecity.ebonylifecreativeacademy.com

A propos de Sèmè City

Sèmè City, l'initiative phare du gouvernement de la République du Bénin dédiée au développement du capital humain, accueille des institutions d'enseignement supérieur de premier plan, des plateformes de recherche, et des incubateurs pour startups et jeunes entreprises innovantes dans divers domaines. Les programmes initiaux se concentrent sur des domaines clés tels que la technologie numérique, le design, l'intelligence artificielle, la science des données, les industries de l'écran et la mode. Parmi ses partenaires institutionnels et académiques, on retrouve des organisations de premier plan telles que la Banque mondiale, Enabel, Epitech, l'École de Design Nantes Atlantique, Sorbonne Université, l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, Gobelins, l'Institut Français de la Mode, et EbonyLife Media. www.semecity.bj

À propos d'EbonyLife Media

Dirigée par la PDG Mo Abudu, EbonyLife Media, qui fait partie du groupe EbonyLife, est la principale entité médiatique d'Afrique, regroupant EbonyLife Films, EbonyLife Studios, EbonyLife Place, et l'EbonyLife Creative Academy (ELCA). Dédiée à la promotion des récits africains à l'échelle mondiale, EbonyLife Media produit des contenus de haute qualité qui inspirent, divertissent et connectent les publics du monde entier.

L'ELCA, soutenue par le gouvernement de l'État de Lagos à travers l'Initiative de l'Industrie Créative de l'État de Lagos (LACI), a été créée pour doter les aspirants et les professionnels de l'industrie des compétences pratiques et techniques nécessaires pour bâtir des carrières réussies dans la réalisation de films scénarisés pour les marchés nigérian et international. www.ebonylifemedia.com <https://ebonylifecreativeacademy.com>

Pour plus d'informations veuillez contacter :

- **Sèmè City** : Émilie HÉNAFF, Director of Partnerships and Corporate Relations ehenaff@semecity.com

- **EbonyLife Media** : Michael OYEBADÉ, EbonyLife Creative Academy Administrator admin@ebonylifecreativeacademy.com

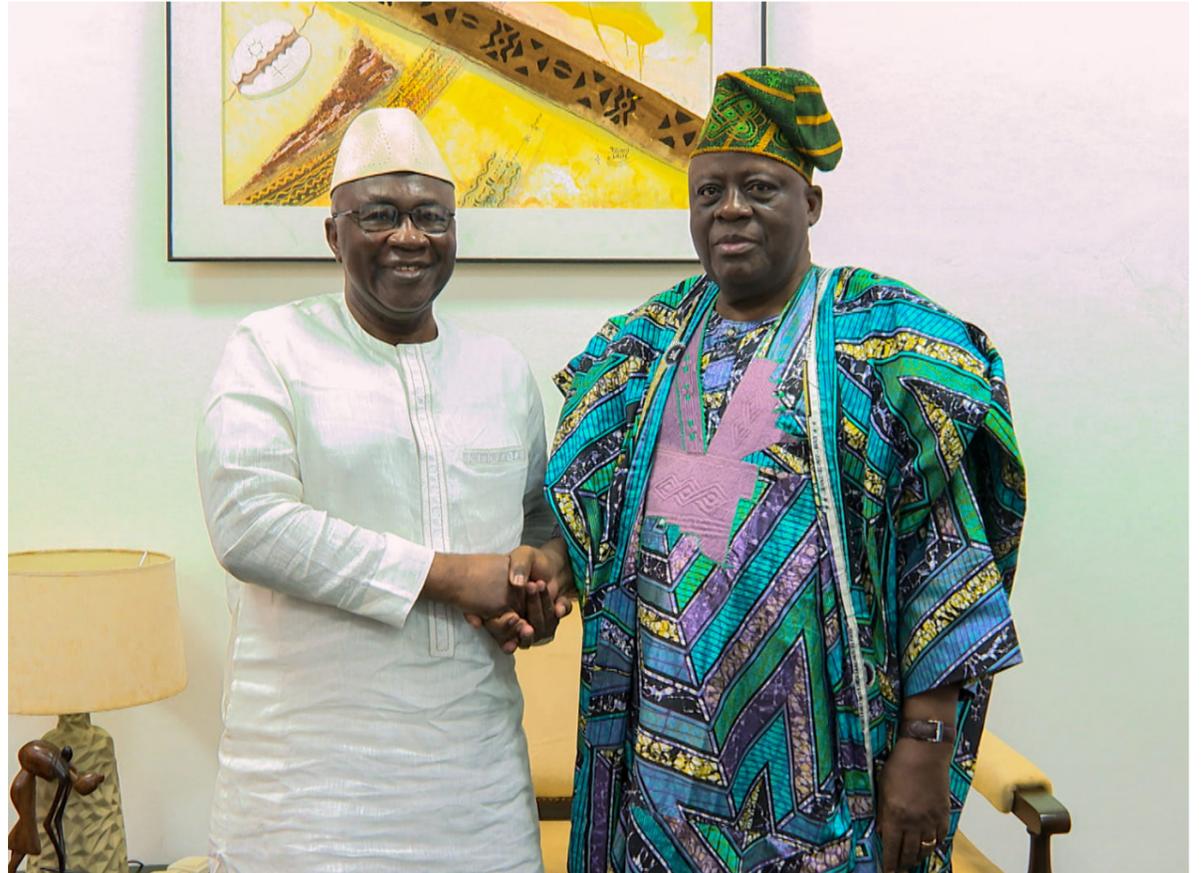
AUDIENCES À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

VLAVONOU reçoit le Haut Commissaire à la prévention de la corruption et des Diplomates

Au cours de la matinée de ce jeudi 17 octobre 2024, le président de l'Assemblée nationale Louis Gbèhounou VLAVONOU a reçu tour à tour à son cabinet au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo, Maître Jacques Atcheffon MIGAN, Haut-commissaire à la Prévention de la corruption, Armando RAMIREZ LOPEZ, chargé d'affaires de l'Ambassade du Venezuela au Bénin et Hamad AL-KUWARI, chargé d'affaires du Qatar près le Bénin.

Dans un premier temps, le Haut-commissaire à la prévention de la corruption a présenté au Président de l'Assemblée nationale la mission assignée à son équipe avant de lever un coin de voile sur ses projets pour l'institution parlementaire. "Nous remercions le président de l'Assemblée nationale qui a accepté de recevoir l'équipe du Haut commissariat que je dirige. Nous sortons d'une audience très riche puisque nous avons abordé avec le président de l'Assemblée nationale la mission qui a été confiée au Haut commissariat en ce qui concerne la prévention sur laquelle l'accent doit être mis pour éradiquer la corruption dans notre pays. Nous avons également parlé de notre projet d'échanger avec les députés et le président de l'Assemblée nationale pour voir comment instituer un code de déontologie pour que les honorables puissent connaître ce qui les attend en ce qui concerne la probité, l'éthique et la dignité car quand on parle des députés, ils doivent être des personnes exemplaires. Vous savez que quand on parle de l'Assemblée nationale sous d'autres cieux, on entend des lobbies d'influence, des lobbies qui veulent amener des députés dans des considérations illégales. Ce n'est pas seulement le détournement qui constitue la corruption. La corruption, c'est aussi quand vous répondez à des lobbies pour faire des choses illégales qui ne devraient point l'être. Nous avons parlé de tout cela avec le président de l'Assemblée nationale et nous étions en phase avec lui. Nous lui avons demandé, indépendamment du code de déontologie qui pourrait être institué, qu'il y ait un expert en déontologie qui forme les députés pendant 20h par an sur l'éthique, sur la morale, sur l'intégrité. De toutes les façons, sur tout ce qui touche l'homme qui doit être exemplaire et le président de l'Assemblée nationale est entièrement en phase avec les préoccupations et la mission du Haut commissariat à la prévention de la corruption", a confié l'hôte du président VLAVONOU.

Par ailleurs, il a été question au cours de cette audience des activités du Haut commissariat à la prévention de la corruption au titre de 2024. "Nous avons également vu avec le président de l'Assemblée nationale ce que le Haut commissariat entend faire cette année 2024 à savoir d'une part, aller vers les jeunes, ceux de l'université, ceux du primaire, ceux du secondaire pour leur parler de la prévention de la corruption puisqu'on ne peut pas parler de la prévention sans commencer par la base et la base, c'est les jeunes, c'est les enfants de la maternelle, du primaire, du secondaire et les enfants de l'université. Et ensuite courant novembre 2024, d'autre part, nous aurons une journée que nous appelons "La journée anti-corruption" sur toute l'étendue du territoire national. Au mois de décembre, il y aura les 7, 8 et 9 les journées anti-corruption. Le président



VLAVONOU de l'Assemblée nationale est en phase avec nous dans l'organisation à l'Assemblée nationale comme au Haut commissariat de trois jours, les 07, 08 et 09 décembre prochains de ce que nous appelons les journées anti-corruption. Et le 09, c'est la journée internationale de la corruption et sur toute l'étendue du territoire national, dans toutes les mairies du Bénin, il y aura des débats sur la corruption et comment la reculer, comment l'éradiquer, comment ne plus en parler. Et enfin nous avons plaidé auprès du président de l'Assemblée nationale pour que la loi sur la corruption soit une loi constitutionnelle. Que l'on ne parle plus de la loi sur la corruption comme une loi ordinaire mais une loi constitutionnelle. Et si cette doléance peut être satisfaite, on aurait beaucoup gagné...", a-t-il poursuivi.

Dans un deuxième temps, Armando RAMIREZ LOPEZ est allé annoncer à l'autorité parlementaire, la mise sur pied, dans le cadre du renforcement de la coopération interparlementaire, du groupe d'amitié interparlementaire Venezuela-Bénin. A sa sortie d'audience, le diplomate vénézuélien a déclaré : "Nous remercions le président de l'Assemblée nationale pour son accueil très chaleureux. Nous sommes venus pour lui exprimer notre souhait d'avoir un groupe interparlementaire Venezuela-Bénin. Le Président de l'Assemblée nationale nous a donné son accord qui se fera au cours du mois de novembre. Nous sommes donc très reconnaissants de cet accueil."

Enfin, Hamad AL-KUWARI et le Président de l'Assemblée nationale ont parlé de coopération. "Nous sommes ici au Parlement pour renforcer la coopération entre le Qatar et le Bénin. Nous avons également abordé le développement que nous voyons sur le terrain et pour lequel il convient de remercier et de féliciter le président pour ce qui est entrain d'être accompli et nous lui souhaitons beaucoup de chances", a expliqué le diplomate.





SALLES DES FÊTES
ELONA HOUSE

98 90 46 40

Une destination unique au Bénin, dans la ville de Porto-Novo pour vos sorties d'entreprises ou événements privés



**Vous souhaitez organiser un séjour dans un lieu original, inspirant et complètement ?
Accueillez vos invités dans un écrin de nature. Mariage, anniversaire, communion,
baptême, réunion, séminaire, colloque, séjour en famille et réception de tout genre ?**

ELONA HOUSE DISPOSE D'ESPACES PROFESSIONNELS INEDITS



**Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Dowa - Tokpota**



+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07



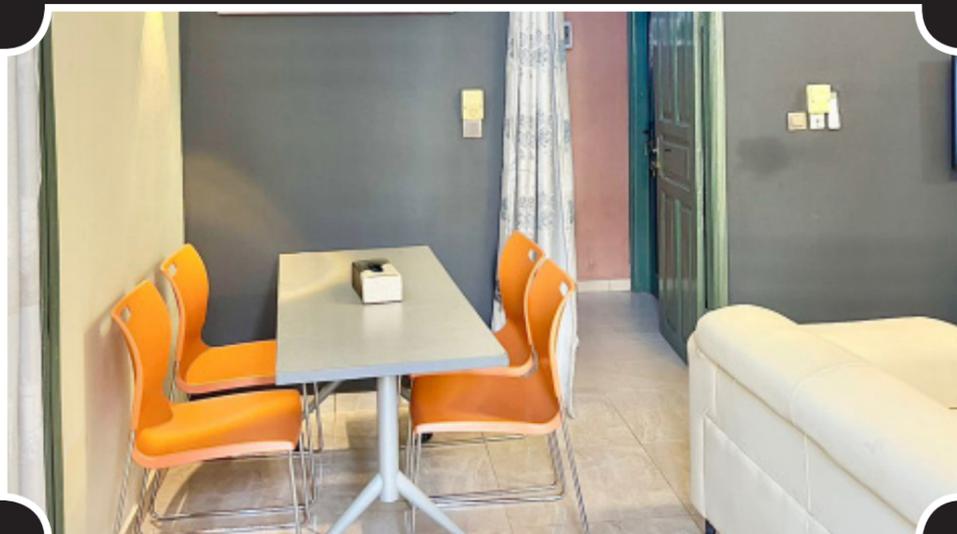
+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99

**GUEST HOUSE
FENOUE**

Appartements & Chambres meublées

98 90 46 40

Êtes-vous à la recherche d'un appartement ou chambre meublée ?



Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal. Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain.

**LES APPARTEMENTS SONT DISPONIBLES POUR DE COURTS
OU LONGS SÉJOURS**



**Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota - Dowa**



+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07



+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99

CONSOLIDATION DES RELATIONS ENTRE LES INSTITUTIONS**Edouard LOKO chez le Médiateur de la République**

Le Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication du Bénin (HAAC BENIN), Monsieur Édouard LOKO a effectué hier, jeudi 17 Octobre 2024 une visite de courtoisie au Médiateur de la République du Bénin, Monsieur Pascal ESSOU.

Ce déplacement du Président de la HAAC s'inscrit dans le cadre de sa tournée auprès des Présidents d'institutions de la République, après sa nomination. La rencontre de ce jour a permis au Président Edouard LOKO de recevoir les sages conseils et les bénédictions du Médiateur de la République.

Cette visite marque le début d'une nouvelle phase de collaboration entre les deux institutions, visant à mieux coordonner leurs efforts pour le bien des citoyens.

DIPLOMATIE**Kakadé BACHIOU, nouvel ambassadeur du Niger au Bénin**

Le Bénin a validé la nomination d'un nouvel ambassadeur du Niger à Cotonou.

Le gouvernement béninois a donné son accord à la nomination de Monsieur Kakadé BACHIOU, en tant qu'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Niger près le Bénin. La réponse favorable à la demande d'agrément, a été notifiée à la junte nigérienne, le mercredi 16 octobre dernier, par les voies officielles autorisées.

Le diplomate nigérien peut désormais rejoindre son poste à Cotonou. À son arrivée, il devra présenter les copies figurées de ses lettres de créance, au ministre des Affaires étrangères du Bénin, Shegun Bakari. Ensuite, selon l'agenda du palais de la Marina, il procédera à la présentation de ses lettres de créance au chef de l'État béninois.

Le Niger avait rappelé son ambassadeur en poste à Cotonou, après le coup d'État qui a renversé le président Mohamed Bazoum. Par ailleurs, le Niger a agréé Gildas Agonkan, en tant qu'ambassadeur du Bénin au Niger. Le diplomate béninois a déjà rejoint son poste.

APRÈS LE DÉCÈS DE ANGELO GNIMASSOUN**Le parti LD présente ses condoléances à la famille éplorée**

L'inhumation prévue pour le 02 novembre prochain

Une forte délégation du parti Les Démocrates composée de l'honorable Kolawolé Djiman Ogbon, de Gabriel Challa, coordonnateur de la 10ème circonscription électorale, de Crespin Adré, coordonnateur communal de Ouèssè, de Vincent De Paul Tossah, coordonnateur communal adjoint de Glazoué, de Martin Anigbé, du Mathias Ayéko, Chef de l'arrondissement de Magoumi, du conseiller communal Jules Detondé et leur suite, s'est rendue au domicile de feu Angelo Gnimassoun, précédemment coordonnateur communal LD à Glazoué.

C'était dans l'après-midi du vendredi 11 octobre dernier pour présenter ses vives condoléances aux familles éplorées et, par la même occasion, s'imprégner du programme des obsèques de l'illustre disparu.

Par ailleurs, des informations parvenues à notre rédaction, l'inhumation de feu Angelo Gnimassoun est prévue pour le samedi 02 novembre prochain.



DEUIL

Le Général François KOUYAMI n'est plus

Le Général François KOUYAMI a rendu l'âme hier, jeudi 17 Octobre 2024 en France. Rappelons que le Général François Kouyami, né le 29 janvier 1942, est personnalité de l'armée béninoise pendant la période révolutionnaire 1972-1990. Il est plusieurs fois ministre.

Après le coup d'État du 26 octobre 1972, François Kouyami est nommé directeur de la sûreté nationale à l'occasion du premier conseil des ministres du Gouvernement militaire révolutionnaire, puis est nommé ministre de la Fonction publique du 29 janvier au 16 avril 1975, celui de la Jeunesse, de la Culture populaire et des Sports durant plus de quatre années. Sous la présidence de Nicéphore Soglo, il est nommé directeur de la gendarmerie nationale. Le 2 avril 1996, il est fait général de brigade et ensuite admis à la retraite.

En janvier 2011, François Kouyami publie le livre Affaires d'Etat au Benin - le General François Kouyami Parle... dans lequel il se prononce sur de nombreux dossiers importants de l'histoire récente du Bénin.

Les sincères condoléances de la rédaction du journal "L'Emblème du jour" présente ses condé lances à sa famille biologique et à toute l'armée béninoise.



MARCHÉ LOCAL



20
AU
28
OCT
2024

Ouémé Plateau



Esplanade de l'Assemblée Nationale et Stade Charles de Gaulle de Porto-Novo.

RETROUVEZ - NOUS SUR
consommomlocal.bj



MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
RÉPUBLIQUE DU BENIN

COOPÉRATION SINO-BÉNINOISE POUR LE BIEN-ÊTRE DE LA POPULATION

Communiqué de la Mairie de Porto-Novo

MAIRIE DE PORTO-NOVO
REPUBLICQUE DU BENIN

01 BP 36, Porto-Novo
TÉL. 22 93 93 96
01 62 03 03 03 03 03
Email : contact.portonovoburkina@bj

N°1011//MPN/S/DELP/DST-Scem/SASEJ/SAC

Porto-Novo, le 7 OCT 2024

COMMUNIQUE

Le Maire de la Ville de Porto-Novo, communique :

Dans le cadre de la coopération sino-béninoise pour le bien-être de la population dans le domaine sanitaire, le navire-hôpital de la marine chinoise, dénommé « Arche de la paix », séjournera au Bénin du 17 au 24 Octobre 2024.

A cet effet, il est porté à la connaissance de la population de la ville de Porto-Novo que les personnes inscrites au niveau de la Mairie jusqu'au 07 Octobre 2024, sont priées de se rendre **au Palais des Congrès à Cotonou, le Vendredi 18 Octobre 2024, à 07 heures, afin de subir les interventions chirurgicales.**

Le Ministère de la Santé a mis à disposition des bus pour convoyer lesdites personnes vers le navire au Port Autonome de Cotonou. Les autres personnes, inscrites après cette date, se rendront à la Maison des jeunes de Porto-Novo, sise à Djégan-Kpèvi, le Samedi 19 Octobre 2024.

Pour tous renseignements, vouloir bien contacter les numéros ci-après 66 91 82 74 / 96 76 68 02 ou se rapprocher du Service des Affaires Sociales, de l'Education et de la Jeunesse (SASEJ) situé à l'annexe de la Mairie immeuble OLOUSSOKPE.

Le Maire invite les intéressés à faire diligence.

Le Maire et P. D. le Premier Adjoint au Maire
Le 1^{er} Adjoint au Maire
Rachadou TOUKOUROU

EXHIBITION DES POLICIERS SUR INTERNET

Le coup de gueule Soumaïla YAYA



Dans une nouvelle directive qui reflète la volonté de préserver l'image et l'intégrité de la Police Républicaine, le Directeur général Soumaïla Allabi YAYA a interdit aux agents de se livrer à des exhibitions sur les réseaux sociaux. Cette décision fait suite à une série d'incidents où des policiers ont partagé des contenus inappropriés sur des plateformes telles que Tik Tok, Facebook et WhatsApp, attirant ainsi l'attention et les critiques de la hiérarchie policière.

Dans une note de service datée du 16 octobre 2024, le DGPR a souligné que ces comportements déviants vont à l'encontre des obligations professionnelles des agents. Il a exprimé son inquiétude face aux "démonstrations tous azimuts" qui, selon lui, nuisent à la réputation de la police et diffusent des informations sensibles qui pourraient compromettre la sécurité publique.

"Ces agissements sont contraires aux dispositions réglementaires en vigueur et préjudiciables à la dignité et au renom de la Police Républicaine", a déclaré Soumaïla YAYA. En réponse à cette situation, il a demandé aux chefs de service de prendre des mesures immédiates pour mettre fin à ces comportements inappropriés, rappelant que toute infraction aux nouvelles directives entraînera des sanctions disciplinaires, pouvant aller jusqu'à des poursuites pénales en cas de violations graves.

Cette mise en garde du DGPR vise à restaurer l'ordre et à protéger l'image de l'Institution. Elle s'inscrit dans un contexte où l'usage des réseaux sociaux par les fonctionnaires de l'État doit être encadré pour éviter tout dérapage qui pourrait entacher la crédibilité des services publics.

Les policiers sont désormais avertis : le temps des excès est révolu, et le professionnalisme doit primer sur le divertissement numérique.

PRISE DE PAROLE EN PUBLIC ET FORMULATION D'ARGUMENTAIRES

L'Ambassade des Pays-Bas outille les membres du Caucus des femmes parlementaires



L'Assemblée nationale du Bénin en partenariat avec l'Ambassade des Pays-Bas organise depuis hier, jeudi 17 octobre à l'hôtel Jeco de Dassa un atelier de renforcement des capacités des membres du Caucus des femmes parlementaires du Bénin sur la prise de parole en public et la formulation des argumentaires. Ledit atelier a été officiellement ouvert par Clément Ebo Houinou, Secrétaire général administratif adjoint de l'Assemblée nationale du Bénin, au nom du Président Louis Gbèhounou Vlavanou.

Dans son mot de bienvenue, l'honorable Djamilatou Mohamed Sabi, Présidente du Caucus des femmes parlementaires du Bénin a remercié le Président Louis Gbèhounou Vlavanou pour avoir autorisé l'organisation dudit atelier. Ses remerciements sont également allés à l'endroit de l'Ambassade des Pays-Bas près le Bénin pour ses inlassables efforts chaque fois qu'il est question du renforcement du leadership féminin en politique. Elle a surtout mentionné que c'est à travers son financement dans le cadre du Projet de renforcement du leadership des femmes en politique dans les communes du Bénin, mis en œuvre par le consortium Institut néerlandais pour la démocratie multipartite, Institut pour la gouvernance démocratique (IGD) et Care International Bénin-Togo que le présent atelier est organisé. Cette activité organisée conjointement sur le financement de l'Assemblée nationale du Bénin au titre du budget du Caucus des femmes parlementaires du Bénin et de l'Ambassade des Pays-Bas près le Bénin est, selon l'honorable Djamilatou Mohamed Sabi, une occasion précieuse à saisir pour renforcer et partager leurs expériences dans le domaine de la prise de parole en public.

Intervenant au nom de Dr Aziz Chabi Imorou, Directeur de l'Institut pour la gouvernance démocratique (IGD), Mme Armelle Bernice Daguégué a fait savoir que les objectifs de cet atelier cadrent bien avec le Projet de renforcement du leadership des femmes en politique dans les communes du Bénin démarré depuis novembre 2021. « Ce projet financé par l'Ambassade des Pays-Bas près le Bénin a pour objectif d'accompagner les femmes élues députées, maires et conseillères dans l'exercice de leur fonction politique », a par ailleurs ajouté Mme Daguégué. Elle a lui aussi remercié l'Ambassade des Pays-Bas, le Président de l'Assemblée nationale, les membres du Caucus et tous ceux qui ont œuvré à la tenue effective de cet atelier.

En procédant à l'ouverture de l'atelier, le secrétaire général administratif adjoint de l'Assemblée nationale du Bénin a, au nom du Président Louis Gbèhounou Vlavanou, encouragé les participants à prêter une attention particulière aux enseignements qui leur seront dispensés. Il a aussi dit ses gratitude au Président Louis Gbèhounou Vlavanou et l'Ambassade des Pays-Bas pour avoir accepté de conjuguer leurs efforts pour que ce tienne cet atelier. Pour lui, « prendre la parole en public, c'est prendre le pouvoir ». « Et de l'intérêt qui sera accordé aux enseignements dispensés durant ces trois jours d'échange découlera l'émergence en miniature d'une poignée de femmes leaders précurseurs, aguerries à la noble tâche de dompter les arènes de prise de parole par la force de leurs mots et la vigueur de leur argumentation », a-t-il conclu.

L'animation pédagogique de l'atelier sera assurée par les consultants que sont Hermès Gbaguidi, Arcady Agboton, Andemi Baguiri et Gaïus Yokossi. Il est prévu des communications et des travaux de groupe.

TOURNÉE STATUTAIRE DU PRÉFET DES COLLINES DANS LES COMMUNES

Dr Saliou Odoubou et sa délégation accueillis le mercredi dernier à Glazoué

Conformément à l'article 281 de la loi n° 2021-14 du 20 décembre 2021, portant code de l'administration territoriale en République du Bénin, le dépositaire de l'autorité de l'État dans le département des Collines, Dr Saliou Odoubou et sa suite, notamment les membres de la Conférence administrative départementale, ont entamé la visite annuelle des communes, le lundi 14 octobre dernier par la commune de Ouèssè.

Le mercredi 16 octobre dernier, c'est la commune de Glazoué qui a accueilli cette forte délégation à la maison des jeunes de la ville. Devant un parterre de personnalités dont le Maire Gilles Houndolo, le préfet des collines, Dr Saliou Odoubou, a dressé les actions phares du gouvernement Talon dans ce département avant de répondre aux questions de quelques intervenants. À propos des espaces restants occupés par les riverains du marché de Glazoué, le préfet annonce que la zone sera libérée sans pour autant savoir quand est-ce que, car martèle t-il, « nous n'allons pas faire une libération à usage sauvage. Nous allons instruire le maire à poursuivre les discussions avec ceux qui occupent encore momentanément l'espace ».

Le préfet a aussi profité de l'occasion pour aborder la question de l'axe Glazoué-Ouèdèmè-Assanté-Aklampa. Une route qui tient à cœur les populations de la commune de Glazoué. Annoncé en conseil des ministres, le réaménagement de cette route sera désormais effectif. Pour preuve, la remise du site a été chose réelle ce mercredi 16 octobre à la mairie de Glazoué. Et donc, les études qui ont commencé depuis quelques jours vont se poursuivre et les travaux seront réalisés en 30 mois soit un peu plus de 2 ans y compris études et réalisation. L'autre bonne nouvelle est que le département des Collines bénéficie d'une implantation de lycée 1050 hectares respectivement dans deux communes. Il s'agit de la commune de Ouèssè et celle de Savalou.

Le préfet a aussi profité de cette occasion pour exhorter le Maire sur la destruction des cultures, la mésentente croissante entre éleveurs et cultivateurs dans les Collines. Toute chose qui mérite une attention particulière. Le préfet rappelle que le code de passage des bêtes a bien été règlementé et invite le Maire et les chefs d'arrondissement à veiller à ce que le comité mise en place joue véritablement son rôle.



Ce qui sera un grand soulagement pour toute la population et toutes les communautés pastorales ou agricoles.

À la suite de l'autorité préfectorale, le Maire de la commune de Glazoué, Gilles Houndolo n'a pas attendu longtemps pour faire une doléance auprès du ministère des sports et loisirs pour la rétrocession des infrastructures de la maison des jeunes dont l'état est délabré.

Par ailleurs, il a rassuré sa population sur le fait que hormis le marché, la commune de Glazoué fait partie des villes qui bénéficient d'un stade omnisports. Comme si cela ne suffisait pas, Glazoué bénéficie aujourd'hui d'un véhicule de commandement. Ceci n'existerait pas si l'on s'en tient aux fonds propres de la mairie de s'octroyer un véhicule Prado. Il remercie le gouvernement à cet effet. Pour le Maire, des efforts ont été faits et méritent d'être salués. Même si tout n'est pas encore rose, l' élu communal invite les citoyens de sa commune à la patience et les exhorte au travail. « Arrêtons de nous lamenter et mettons-nous au travail pour le bonheur de nos populations! », dira-t-il pour finir.



BÉNIN

Le Quatrième navire de brut nigérien en route vers Singapour

Le mercredi 16 octobre dernier, le port de Sèmè-Podji a vu le départ de son quatrième navire chargé de pétrole brut nigérien. Le tanker, baptisé FRONT CORAL, a quitté la plateforme de Sèmè-Podji peu avant 5h du matin, emportant avec lui environ 155.000 m³ de pétrole brut à destination de Singapour.

Selon les informations de Bip Radio, arrivé sur place le 8 octobre 2024, le FRONT CORAL a connu quelques perturbations dans le processus de chargement, notamment à cause de conditions météorologiques défavorables qui ont ralenti le pompage du brut. Cependant, les équipes ont rapidement réglé les problèmes, et l'opération s'est finalement achevée sans difficultés majeures.

Ce chargement marque une étape importante pour le secteur pétrolier du Bénin, surtout après la levée de l'interdiction de chargement imposée par le gouvernement béninois. Grâce à cette décision, le pays renforce sa position sur le marché mondial des hydrocarbures, permettant ainsi un écoulement régulier du brut nigérien.



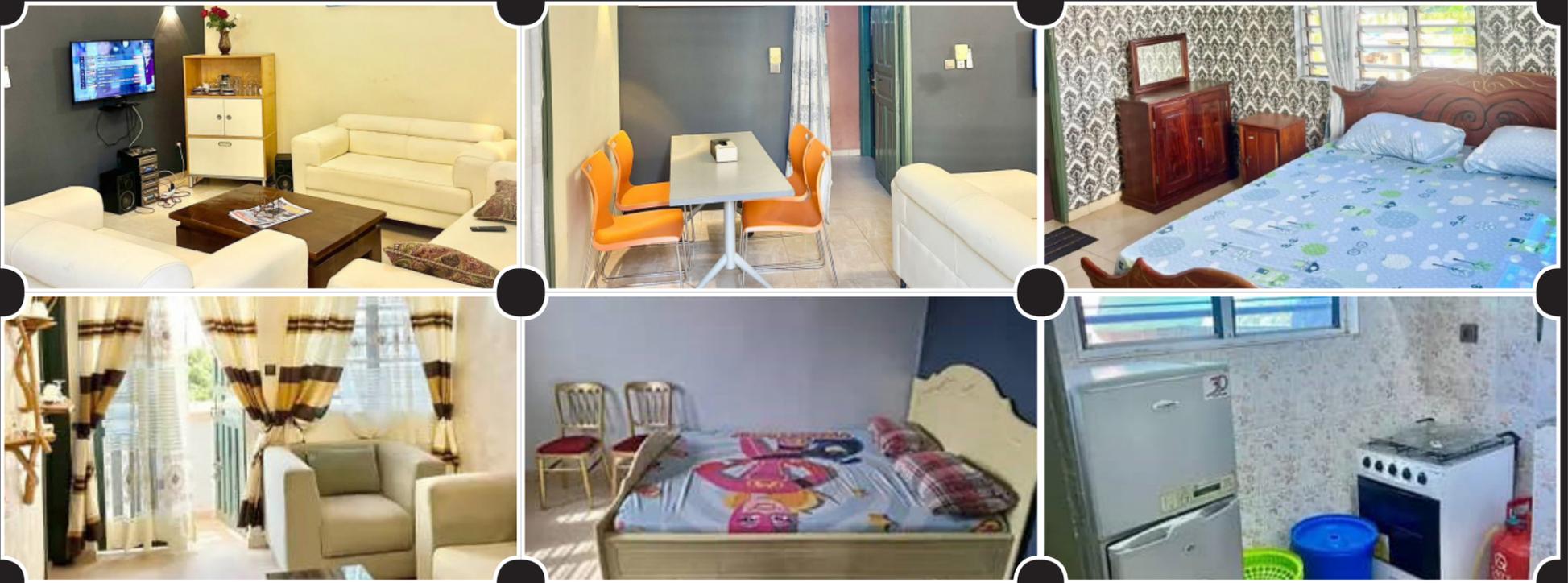


**GUEST HOUSE
FENOÙ**
Appartements & Chambres meublées
☎ 98 90 46 40

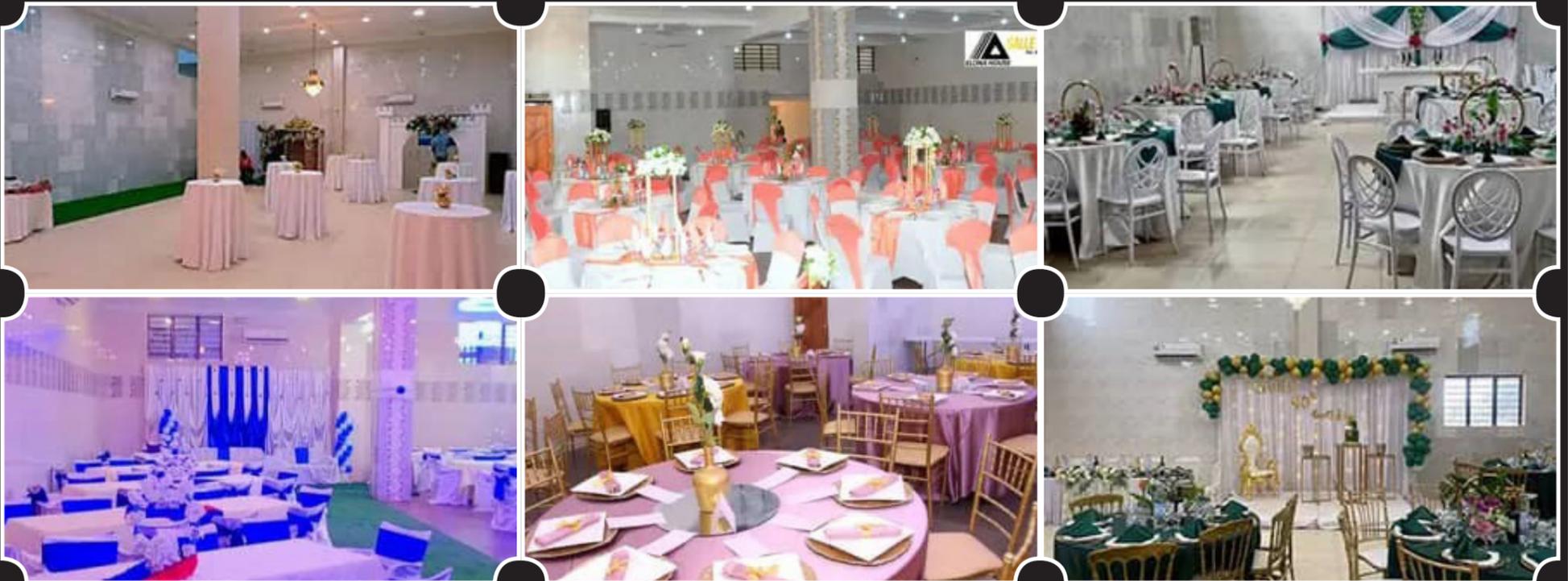


**SALLES DES FÊTES
ELONA HOUSE**
☎ 98 90 46 40

Appartements et résidences meublés " FENOÙ GUEST HOUSE " à Porto-Novo



Salle de fête et de conférence " ELONA HOUSE " à Porto-Novo



**Porto-Novo - Djassin Houinvé
- Dowa - Tokpota**



+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07



+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99